

AIDEZ-MOI

Par Profil supprimé Postée le 16/08/2017 11:28

Bonjour, je suis maman de maxime, il a 20 ans. Il est tombé dans le cannabis à l'âge de 14 ans, à l'époque ce n'était qu'occasionnel, festif, puis les choses ont empiré, pendant les trois années de lycée je me suis battue bec et ongles pour qu'il arrive jusqu'au BAC, ces trois années ont été un enfer mais mon fils a eu son Bac. Septembre 2016 il entre dans un lycée pour préparer un BTS informatique sur Toulouse, branche qu'il a choisi lui même. Je fais tout pour que son installation sur toulouse se passe au mieux, les 6 premiers mois il donne le change, fini son 1er semestre tant bien que mal, mais janvier 2017 tout s'écroule, il découvre la vie festive des étudiants toulousains, se prend de passion pour les musiques TRANS et leur festival qui vont avec, abandonne le suivi des cours et passe son temps à consommer du cannabis, de l'extasy, LSD et j'en passe. Juin 2017, je le récupère dans un état lamentable (1m75 pour 45kg) mais contente de le récupérer pour tenter de le sortir de cet enfer, je le laisse quelques temps tranquille, il passe ses journées à ne rien faire, enfermé dans sa chambre, devant l'ordi, n'a plus de discussion avec la famille, fume des joints et malgré mes encouragements, ne fait rien pour faire quelque chose de son existence, il ment comme il respire, il vole de l'argent (à son propre cousin), emprunte de l'argent, quitte le domicile plusieurs jours et reviens comme si ne rien n'était....Il y a deux jours j'ai craqué, en rentrant de ma journée de boulot je lui ai demandé d'aller vivre chez son père, que je ne le supportais plus et qu'il pourrait revenir quand il aurait montré qu'il souhaite faire quelque chose de sa vie, il refusé de partie chez son père et a quitté le domicile. Aujourd'hui je vis très mal cette situation, alors que ça ne fait que 2 jours, même si je n'en peux plus, il reste mon fils et j'ai peur pour lui, je ne sais plus quoi faire, quoi dire...Tout ce que je peux dire c'est que j'ai mal, très mal....

Mise en ligne le 18/08/2017

Bonjour,

Nous comprenons, votre inquiétude et épuisement.

Dans la situation que vous nous décrivez, il semblerait que vous vous sentiez en difficulté pour répondre au comportement de votre fils.

Dans ce moment de crise, votre fils a choisi de partir et de vous laisser dans l'inquiétude. Mais il reste dépendant de vous matériellement et financièrement et nous supposons qu'il finira par revenir après s'être confronté à l'inconfort de devoir trouver un hébergement chez des amis ou autre, qui en général ne peut se faire que sur un temps court.

Nous ignorons quel rapport il a avec son père et quelle qualité de relation vous entretenez vous-même avec celui-ci. Les réponses que son père peut lui apporter sont aussi importantes que le lien que vous avez avec votre fils. Peut-être pourriez-vous réfléchir au moyen de trouver le soutien de votre ex-mari et d'harmoniser ensemble votre positionnement auprès de votre fils.

Peut-être serait-il utile de réfléchir à des règles de vie et d'organisation à mettre en place et que vous pourriez contractualiser ensemble avec votre fils et son père. Ces règles pourraient permettre de fixer des limites, qui agiraient comme un repère important pour qu'il se construise. Il pourrait s'agir par exemple d'une intolérance à la présence de drogue à la maison ou de consommation de produit psychoactif. La définition de temps partagés lors des repas ou le montant et la gestion de l'argent que vous lui versez pour ses études et les conditions et le choix de celles-ci sont également des sujets importants.

Il nous semble que le potentiel addictif d'un produit ou l'influence des fréquentations ne sont jamais suffisants pour expliquer le comportement de dépendance d'une personne. Son refus de s'investir dans un projet personnel de formation professionnelle, peut révéler un manque de confiance en lui, un sentiment d'échec ou de perte d'intérêt lié à une souffrance.

Ce sentiment d'échec peut aussi contribuer à ce qu'il se referme sur lui, comme dans une bulle avec les drogues. Peut-être que votre fils aurait besoin d'être un peu plus accompagné concernant la question de l'orientation professionnelle et des difficultés qu'il rencontre.

Il nous semble qu'il ne soit pas impossible d'agir, d'amener du changement pour que votre fils remette en question ses consommations et son comportement général.

Sachez que des consultations d'accompagnement parental sont proposées gratuitement et individuellement par des psychologues et/ou des éducateurs spécialisés concernant les consommations et le comportement des jeunes. Cela vous permettrait d'être accompagnée et de trouver un soutien extérieur à la sphère familiale. Il vous serait possible d'en parler au père de votre fils qui pourrait être intéressé. Et si vous vouliez y aller ensemble, cela serait possible également et sans doute fort intéressant pour à la fois soutenir et cadrer votre fils ensemble. Il s'agit de centres de soins en addictologie (CSAPA ou ANPAA).

Certaines structures proposent également une aide aux jeunes consommateurs mais il est préférable de laisser l'initiative à votre fils de consulter. Vous pouvez lui donner l'information de l'existence d'une aide possible.

En effet, deux types de structures pourraient correspondre aux besoins de votre fils. Les structures accueillantes spécifiquement les jeunes jusque 25 ans, pourraient lui proposer une écoute et un soutien quelque soit la thématique (problème d'orientation, souffrance psychique, consommations, problèmes relationnels par exemple). Il s'agit de Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) ou de Maison des Adolescents par exemple.

Les CSAPA ou ANPAA pourraient aussi le recevoir concernant ses consommations de drogues.

Vous pourrez trouver des adresses dans notre rubrique « adresses utiles » en sélectionnant le critère « consultations jeunes consommateurs » qui vous donneront les adresses de centres accueillant les parents ou les jeunes indépendamment.

Vous pouvez également en discuter avec nos écoutants, qui pourront prendre le temps de vous répondre et de vous apporter un soutien ponctuel. Notre ligne est joignable de 8h à 2h au 0800 23 13 13. L'appel est anonyme et gratuit.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Drogues info service